



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Licence Professionnelle

par apprentissage

Energie et Génie Climatique
spécialité

Développement Durable et
Energie Renouvelable



Henri Poincaré
LONGWY



L'apprentissage

BÉNÉFICIAIRES



Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 31 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



Age du jeune	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Moins de 18 ans	25 %	37 %	53 %
De 18 ans à moins de 21 ans	41 %	49 %	65 %
21 ans et plus	53 %	61 %	78 %

Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevrait lors de la dernière année du contrat précédent.

Licence Professionnelle

Développement Durable et Énergie Renouvelable

Conception, fabrication, maintenance et exploitation de systèmes énergétiques efficaces et renouvelables

Alternance : 17 sem. de cours / 35 sem. en entreprise



MÉTIERS VISÉS

- Technicien en bureau d'études, technicien après-vente,
- Coordonnateur travaux,
- Responsable maintenance de site de production,
- Consultant en maîtrise des énergies, des énergies renouvelables,
- Technico-commercial, chef de projet, ...

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Énergies renouvelables, économies d'énergies,
- Énergie thermique, solaire, géothermie, éolien, ...
- Électronique, électrotechnique, automatique,
- Environnement, développement durable,
- Biomasse, valorisation des déchets.



ADMISSION

- **L2 du domaine scientifique,**
- **DUT** : Génie Thermique et Énergie, Génie Électrique et Informatique Industrielle, Mesures Physiques, Génie Industriel et Maintenance
- **BTS** : Froid et Climatisation, Fluides Énergie Environnement, Contrôle Industriel et Régulation Automatique, Mécanique et Automatismes Industriels.



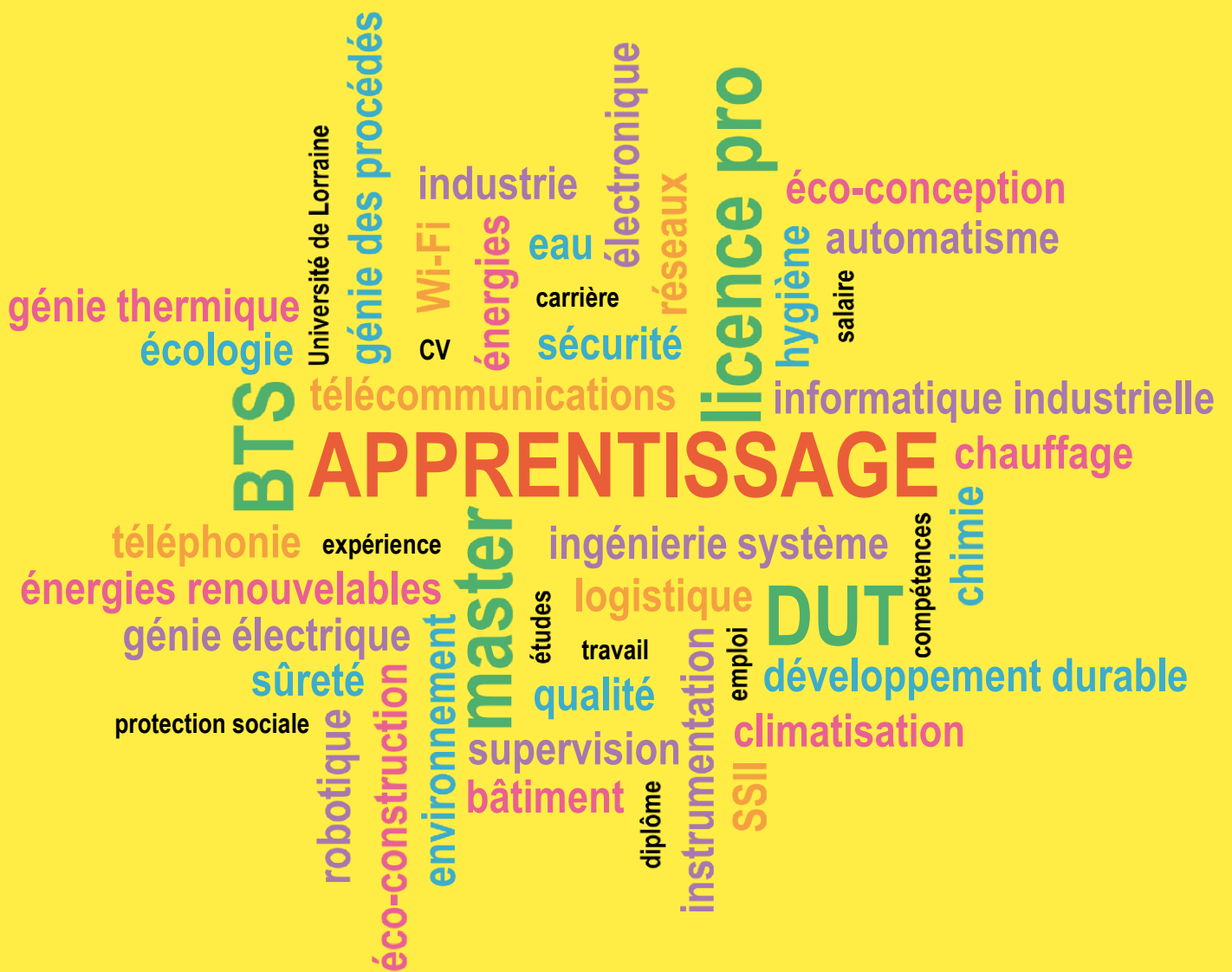
UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Contact pédagogique 03 82 39 62 89

Contact apprentissage 03 72 74 04 20

candidat.dder@cfa-univ-lorraine.fr



Centre de Formation d'Apprentis

Rue du Doyen Urion – BP 90137 – 54601 Nancy
 03 72 74 04 20 – contact@cfa-univ-lorraine.fr

www.cfa-univ-lorraine.fr

